

(4)

(N° 124.)

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1893-1894.

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS DE MARS.

FEUILLETON AU 10 AVRIL 1894.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|---|
| 1. | 8319. | Par pétition datée de Roulers, |
| | 8334. | Des secrétaires communaux de l'arrondissement de |
| | 8343. | Roulers demandent que le traitement de ces fonction- |
| | 8347. | naires soit augmenté et qu'il leur soit alloué une indem- |
| | 8353. | unité en raison des travaux supplémentaires qui résultent, pour eux, du nouveau régime électoral. |
| | | Même demande de secrétaires communaux des arrondissements de Gand, Audenarde; des cantons d'Aeltre, Nevele, Oostacker, Somergem, Loo-Christy; de Furnes, Dixmude. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 2. | 8320. | Par pétition datée de Renaix, le 27 février 1894, |
| | 8325. | Des habitants de Renaix demandent l'introduction |
| | 8346. | du système de la représentation proportionnelle. |
| | | Même demande d'habitants de Deynze; des président et secrétaire du « Vlaamsche Broedersbond », à Bruges et d'habitants de Gand. |
| | | DÉCISION : <i>Renvoi à la section centrale chargée d'examiner les derniers titres de la loi électorale.</i> |

Numéros du feuilleton.	Numéros du registre des pétitions.
------------------------------	--

3.

8323.

Par pétition datée de Vive-Saint-Éloi, le 28 février 1894,

Le sieur Hauduyse, à Vive-Saint-Éloi, réclame l'intervention de la Chambre auprès du Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, afin d'être confirmé dans sa nomination d'inspecteur des viandes de Vive-Saint-Éloi.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

4.

8324.

Par pétition sans date,

Le sieur Janssens réclame l'intervention de la Chambre pour restreindre ou interdire la publicité donnée à toute première condamnation déshonorante.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.

5.

8328.

Par pétition datée de Bruxelles, le 2 mars 1894,

Le sieur Verstreken, à Bruxelles, demande que son fils François, milicien renvoyé dans ses foyers pour infirmité contractée au service, obtienne une pension.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.

6.

8333.

Par pétition datée de Gosselies, le 6 mars 1894,

Le sieur Lemonnier, à Gosselies, prie la Chambre de mettre au concours la construction d'une machine à voter et de décerner une prime aux plus méritants.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

7.

8338.

Par pétition datée d'Eccloo,

Le comité et des membres du « Katholieke Onderwijzerskring » d'Eccloo prient la Chambre, en attendant que tous les instituteurs diplômés des écoles communales et adoptées soient mis sur le même pied, de modifier, dans le sens qu'ils indiquent, la loi du 16 mai 1876, concernant les pensions des instituteurs communaux.

Même demande de membres du « Christene Onderwijzersbond » de Termonde.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

- | Numéros
du
feuilleton. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|------------------------------|--|---|
| 8. | 8341. | Par pétition datée de Menin, le 12 mars 1894,
La demoiselle Van Daele, à Menin, réclame l'intervention de la Chambre afin d'obtenir l'assistance judiciaire gratuite.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 9. | 8342. | Par pétition datée de Ninove,
Le président de la ligue ouvrière « De Broederlijke werkers », à Ninove, demande la prompte et complète organisation de l'inspection du travail.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.</i> |
| 10. | 8345. | Par pétition datée de Courtrai, mars 1894,
Des membres du comité de la « Weversgilde » de Courtrai demandent la réorganisation de l'inspection du travail en tenant compte des desiderata qu'ils présentent.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.</i> |
| 11. | 8348. | Par pétition datée de Vauxchavanne, le 14 mars 1894,
Le conseil communal de Vauxchavanne réclame l'intervention de la Chambre auprès du Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes pour obtenir une modification à l'itinéraire que parcourt la malles-poste entre Laroche et Lierneux.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.</i> |
| 12. | 8352. | Par pétition datée d'Anvers,
Le président et le secrétaire du « Vlaamsch grieven Comiteit van den Nederduitschen Bond » d'Anvers demandent la prompte création, à l'université de Gand : 1° d'un cours de droit civil en langue néerlandaise ; 2° d'un cours pour la rédaction des actes notariés dans la même langue.
<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |

- | Numéros
du
feuillet. | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|----------------------------|--|---|
| 13. | 8356. | Par pétition datée de Morlanwelz, le 15 mars 1894,
Des élèves diplômés de l'école industrielle de Morlanwelz demandent le bénéfice du double vote.

<i>DÉCISION : Renvoi à la section centrale chargée d'examiner la loi électorale.</i> |
| 14. | 8357. | Par pétition datée de Kessel-Loo, le 18 mars 1894,
Le sieur Van Godtsenhoven, à Kessel-Loo, demande que les illettrés ne soient plus admis à faire partie des conseils communaux.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
| 15. | 8360. | Par pétition datée de Gand, le 8 mars 1894,
Le président et le secrétaire du « Snellaertskring » de Gand demandent que toutes les pétitions adressées à la Chambre des Représentants soient mentionnées aux « Annales parlementaires ».

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 16. | 8361. | Par pétition datée de Liège, le 18 mars 1894,
Le sieur Wathieu, à Liège, sollicite une pension ou un secours.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i> |
| 17. | 8363. | Par pétition datée de Bruxelles, le 17 mars 1894,
Le président et le secrétaire de la « Fédération des sociétés musicales, chorales, dramatiques et d'agrément de Belgique » prient itérativement la Chambre de voter la modification qu'ils proposent à la loi sur le droit d'auteur.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.</i> |
-